



Fédération Francophone des Sourds de Belgique

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Avenue Marnix 19A/25
1000 Bruxelles

32 (2) 644.69.01
secretariat@ffsb.be

Information générales

La FFSB

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique fédère depuis 1977, un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité. Nous sommes le porte-parole de ces associations et de nos membres sourds et malentendants. De par nos actions de sensibilisation auprès des pouvoirs politiques et du public, nous les valorisons et défendons leurs droits à l'information et à l'intégration socio-professionnelle. Nous amenons leurs demandes sur la scène politique nationale et internationale en réseau avec nos partenaires, dont :

UNIA - Le Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances, unia.be

BDF - le Belgian Disability Forum, bdf.belgium.be

EUD - l'European Union of Deaf, eud.eu

WFD - la World Federation of Deaf, wfdeaf.org

C'est aussi avec le soutien de ces organisations que nous veillons à ce que la Convention de l'ONU relative aux droits des

personnes handicapées soit appliquée en Belgique. Etant reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'association d'éducation permanente nous cherchons au travers de nos actions, à permettre aux personnes sourdes, malentendantes et entendants, de devenir des citoyennes responsables et actives dans la société. Cette approche constitue le fil conducteur de toute réflexion sur nos projets.

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes enfants de 0 à 3 ans
- Les jeunes enfants de 3 à 6 ans
- Les enfants de 6 à 12 ans
- Les adolescents de 12 à 18 ans
- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

